

**Nom – Prénom de l'enfant**

**Classe**

**Fonctionnement du Centre de loisirs Vacances de Toussaint 2025**

- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ Si votre enfant n'est pas prévu au périscolaire et que vous avez besoin de le déposer avant 9h00 ou le laisser après 17h00, merci de contacter le secrétariat enfance.
- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée de centre de loisirs **à partir de 9h00 et ce jusqu'à 9h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé.

	Péri loisirs Matin 7h00 – 9h00	Matin 9h00 – 12h00	Cantine 12h00 – 13h30	Après midi 13h30 – 17h00	Péri loisirs Soir 17h00 – 19h30
Lundi 20 octobre 2025					
Mardi 21 octobre 2025					
Mercredi 22 octobre 2025					
Jeudi 23 octobre 2025					
Vendredi 24 octobre 2025					
Lundi 27 octobre 2025					
Mardi 28 octobre 2025					
Mercredi 29 octobre 2025					
Jeudi 30 octobre 2025					
Vendredi 31 octobre 2025					

**Les conditions d'annulation : Selon les modalités de fonctionnement de notre prestataire de restauration, l'annulation doit nous parvenir suivant les dates ci-dessous. Dans le cas contraire, le repas vous sera facturé.**

- Le vendredi midi au plus tard pour les lundis et mardis
- Le lundi midi au plus tard pour les mercredis
- Le mardi midi au plus tard pour les jeudis
- Le mercredi midi au plus tard pour les vendredis

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

Date et Signature

**Toute inscription remise après la date limite sera traitée en fonction des places disponibles et du taux d'encadrement.**